



BANTZENHEIM, le 04.02.2019

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 JANVIER 2019 A 19 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Jean-Luc LINDECKER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Christine HEBERT, Marcelle ONIMUS.

Absents excusés : Mme Valérie BUCH, procuration à M. Roland ONIMUS.
Mme Linda MANA, procuration à M. Jean-Marc PILOT.
Mme Carole KHOTBI, procuration à Mme Christine HEBERT.

Absente : Mme Bénédicte FOHRER.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 09.01.2019

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
2. Lotissement des Eglantines : décision modificative.
3. Pôle médical.
4. Remplacement conduite AEP rue du Nouveau Quartier : attribution du marché.
5. Aménagement rue du Général de Gaulle : litige administré / Commune → désignation de l'avocat.
6. Vente des logements NEOLIA rue du Cimetière et rue des Acacias : avis sur prix de vente.
7. Informations présentées par les Adjoint.
8. Divers.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. LOTISSEMENT DES EGLANTINES : DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide d'apporter la modification suivante sur le budget du lotissement des Eglantines dans la mesure où la totalité des terrains n'était pas vendue fin 2018 :

↳ Recettes de fonctionnement :

Article 71355	+ 500 202,00 €
Article 7015	- 500 202,00 €

↳ Dépenses de fonctionnement :

Article 3555	+ 500 202,00 €
Article 16878	- 500 202,00 €

3. POLE MEDICAL

Le Conseil Municipal approuve le projet, estimé à 992 000 €, établi par l'ADAUHR, assistant à maîtrise d'ouvrage, présente pour le lancement d'appel d'offre à candidature pour la mission de maître d'œuvre.

4. REMPLACEMENT CONDUITE AEP RUE DU NOUVEAU QUARTIER : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Conseil Municipal décide de confier le marché à SOGEA EST BTP de RICHWILLER pour un montant de 67 697,70 € et autorise M. le Maire à le signer.

5. AMENAGEMENT RUE DU GENERAL DE GAULLE : LITIGE ADMINISTRE / COMMUNE → DESIGNATION DE L'AVOCAT

Suite à une saisie du Tribunal Administratif de STRASBOURG, le 10.12.2018 par des administrés, pour se plaindre de l'apparition de divers dommages sur les façades extérieures et les fondations de leur maison suite au début des travaux de réfection de la route et des trottoirs dans la rue, le Conseil Municipal décide de confier le dossier au cabinet d'avocat RACINE à STRASBOURG, ce risque n'étant pas couvert par l'assurance "protection juridique".

6. VENTE DES LOGEMENTS NEOLIA RUE DU CIMETIERE ET RUE DES ACACIAS : AVIS SUR PRIX DE VENTE

Le Conseil Municipal, saisi pour donner son avis sur la vente envisagée par NEOLIO concernant les logements sis rue du Friedhofgasse (rue du Cimetière) et rue des Acacias, ne formule aucune objection.

7. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Roland ONIMUS, 1 ^{er} Adjoint au Maire
--

7.1 Commission Info : distribution du bulletin communal prochainement.

7.2 Syndicat Assainissement BANTZENHEIM / CHALAMPE

Dans le cadre de la loi NOTRe relative au transfert de compétences, une réunion aura lieu le 9 février prochain.

Station d'épuration BANTZENHEIM : beaucoup de travaux à prévoir, notamment sur l'automatique.

7.3 Marché de Noël

Lecture de la lettre de Mme GICQUEL adressant des remerciements à la Commune pour la prise en charge de leurs frais de transport leur ayant permis de participer au marché de Noël de GONTAUD DE NOGARET.

7.4 Voisins vigilants

La signature de la convention devrait intervenir prochainement. Après cela, une réunion avec les référents sera organisée.

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 2^{ème} Adjoint au Maire

7.5 Fête des Aînés

Bilan satisfaisant. Remerciements au personnel communal administratif, technique ainsi qu'aux conseillers municipaux et leurs conjoints pour leur aide et leur participation.

7.6 Ecoles

Rencontre avec l'Inspectrice de l'Education Nationale, les directrices d'écoles de BANTZENHEIM et CHALAMPE, les maires et adjoints chargés des affaires scolaires pour la préparation de la rentrée 2019/2020. Au vu des effectifs, pour l'instant sont prévus 3 classes à BANTZENHEIM et 4 à CHALAMPE.

Pour l'ensemble du RPI :

- ↳ En maternelle: 36 élèves bilingues et 23 monolingues.
- ↳ En élémentaire: 38 élèves bilingues et 79 monolingues.

Dans l'intérêt de tous, surtout des enfants, la Commune souhaite maintenir l'équilibre entre les deux villages et en accord avec les 2 directrices ne souhaite pas la fusion des directions.

7.7 OMSAL : assemblée générale fixée au 07.07.2019 à 20 h.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire
--

7.8 Vie associative

7.8.1 Musique Espérance : assemblée générale du 14.12.2018.

Activités traditionnelles: concert, fête des rues, théâtre alsacien. Baisse de l'activité de l'école de musique. Nouvelle Présidente : Mme Marion PILOT.

7.9 M2A : a assisté à une réunion "finances".

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4^{ème} Adjointe au Maire

7.10 Travaux rue du Général de Gaulle : prochainement basculement sur le nouveau réseau électrique.

7.11 Salle des sports : les travaux avancent bien.

Mme Christine HEBERT relance le sujet de signalisation du parcours sportif. // Ce point sera étudié prochainement dans le cadre d'une étude globale.

8. DIVERS

8.1 Droit de préemption

Demande présentée par Maître Philippe MULLER, notaire à MULHOUSE, pour une propriété sise 28 rue de l'Eglise, section 4 n° 248 d'une superficie de 3,45 ares.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

8.2 Anniversaires

Remise d'une corbeille à :

- ↪ M. Bernard FREY, 85 ans
- ↪ M. Louis SAUTHIER, 92 ans, aux Molènes
- ↪ M. Henri LAVEU, 95 ans, aux Molènes
- ↪ M. Fausto MARANI, 85 ans

Remerciements de leur part.

8.3 Noces d'or

M. et Mme Bernard BRENDER

Remerciements de leur part.

8.4 Commissions réunies : proposition de réunion le 5 février à 20 h.

8.5 Débat national

Un cahier de doléances est mis à la disposition des administrés aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

La séance est close à 20 h 10.